

POINT DE SITUATION

Alerte internationale Monkeypox

Point de situation n°5

22/06/2022

Synthèse

Le **Monkeypox** est une infection virale généralement associée aux voyages en Afrique de l'Ouest ou Centrale. Il s'agit dans la majorité des cas d'une maladie bénigne spontanément résolutive, transmise par un contact direct avec une personne atteinte de Monkeypox (contact cutané avec les lésions, contact prolongé en face à face) ou indirect (via le linge contaminé, etc.). Cette pathologie était absente du territoire européen, seuls quelques cas importés avaient été sporadiquement détectés. **Depuis mi-mai 2022, plusieurs foyers de contamination interhumaine autochtone ont été détectés en Europe**, d'abord au Royaume-Uni, puis très rapidement dans de nombreux pays. Des cas ont également été signalés en Amérique du Nord et en Australie. Il n'y a pas de cas graves rapportés parmi l'ensemble des cas signalés à ce jour, ni de décès. La majorité des cas sont des hommes ayant des relations sexuelles avec des hommes (HSH).

En France, au 22 juin 2022 à 14h, il y a 302 cas confirmés de Monkeypox sur le territoire national, dont 212 en région Ile-de-France (source SpF). Le 1^{er} cas a été confirmé en région IDF le 19 mai. **Parmi ces cas, un premier cas concerne une femme, dont le mode de contamination est en cours d'investigation.** Les premières personnes contacts à risque ont été vaccinées durant le week-end de l'Ascension, **et il y a désormais 153 personnes vaccinées à la date du 21/06.**

Depuis le 17 mai, un **plan d'actions** a été défini par la DGS en lien avec ses opérateurs et partenaires, notamment Santé publique France (SpF), le Centre national de référence (CNR) des Orthopoxvirus, la mission nationale COREB (Coordination Opérationnelle Risque Épidémique et Biologique), l'ANSM, la HAS, le HCSP et les ARS. Ce plan d'actions vise à définir la stratégie de réponse en termes de suivi de la situation épidémique en France et à l'international, d'investigation et de conduite à tenir autour des cas et pour les personnes contacts, de la prise en charge médicale des cas, de diagnostic ou encore de traitement et de vaccination, et enfin de prévention.

1- Situation épidémiologique

1- Situation internationale :

Rapport ECDC (European Centre for Disease Prevention and Control) du 22 juin 2022 :

- **3 124 cas rapportés dans le monde entier (hors cas dans les pays où la maladie est endémique) dont 1 924 cas en Europe (23 pays touchés) et 1 200 cas dans le reste du monde (19 pays);**
- Depuis le 17/06/22, 442 cas ont été rapportés dans 10 pays en UE/EEE, principalement en Allemagne (206) et en France (152) et 254 cas ont été signalés dans 10 pays hors Europe, principalement au Royaume-Uni (155) et aux Etats-Unis (58).
- Trois nouveaux pays ont rapporté leur premier cas sur la période (Chili, Liban, Singapour, Serbie). Aucun décès n'est à signaler.

⇒ *Se référer au point de situation du 14/06/2022 pour connaître l'historique des éléments relatifs à la situation internationale.*

2- Situation nationale :

Point épidémiologique

Au 22/06/22 à 14h : 302 cas ont été confirmés en France (212 en Ile-de-France (IDF), 20 en Occitanie, 17 en Nouvelle-Aquitaine, 15 en Auvergne-Rhône-Alpes, 13 dans les Hauts-de-France, 12 en Provence-Alpes-Côte d'Azur, 6 en Normandie, 3 en Bretagne, 1 en Centre Val de Loire, 1 en Bourgogne-Franche-Comté, 1 en Grand-Est et 1 en Pays de la Loire. (cf. Figure 1 en annexe).

SpF rapporte la survenue d'un premier cas chez une femme, dont la mode de contamination est en cours d'investigation. L'ensemble des autres cas investigués concernent des hommes âgés de 19 à 71 ans, déclarant en majorité des rapports sexuels avec des hommes. 94 cas sont encore en cours d'investigation. Par ailleurs, lorsqu'elles sont connues, les dates de début des signes s'échelonnent du 7 mai au 15 juin 2022.

⇒ Se référer au point de situation du 14/06/2022 pour connaître l'historique des investigations épidémiologiques.

Identification et déploiement des capacités diagnostiques

Les échanges se poursuivent entre la DGS, le CNR, et l'ANSM (DMCDIV et INS BIO2) sur les tests diagnostiques RUO ou marqués CE, les transferts d'échantillons et les demandes des équipes de recherche au regard de la réglementation MOT notamment.

L'ANSM mettra en place une veille portant sur la disponibilité des tests antigéniques et des TROD (Dispositifs qui pourraient être utilisables dans le cadre de la mise en place d'un circuit par les CEGGID).

Au regard des activités MOT, l'ANSM rapporte 26 centres hospitaliers ont été autorisés à transférer des échantillons testés positifs vers les deux centres de référence et 17 entités de recherche ont sollicité des autorisations pour travailler sur le virus Monkeypox ou son génome au 20 juin 2022. L'Agence poursuit le bilan de la compatibilité des kits de test commerciaux et le règlement des MOT.

La consolidation de la cartographie des lieux de prélèvements et d'analyse se poursuit ; l'ANSM continue en ce sens en lien avec la DGS, la réconciliation entre la cartographie des capacités diagnostiques identifiées par les ARS ainsi que les établissements ayant reçu des kits de la part du CNR et les autorisations MOT délivrées par l'ANSM.

Les cartographies des lieux de prélèvements et d'analyse sont disponibles respectivement en figure 5 et figure 6.

Orientation des cas et prise en charge

Un message a été adressé le 14/06 par la DGS au Conseil national de l'ordre des médecins pour échanger sur la place des médecins de ville dans la gestion de l'alerte, notamment en IDF, et identifier les canaux d'information utiles pour éclairer au mieux les médecins exerçant en ville.

Des travaux sur l'évolution du parcours patient en Ile de France sont en cours avec dans un premier temps un élargissement aux SMIT (un SMIT identifié / département). Des réflexions sont en cours en vue d'un élargissement également à la prise en charge en médecine de ville. Ces nouvelles modalités déterminant l'ensemble du parcours patient du diagnostic à la vaccination pourront ensuite être proposés à l'ensemble des ARS.

L'implication des CEGGID dans le parcours patient est également à l'étude.

Vaccination

153 personnes contacts à risque ont été vaccinées à date du 21/06/2022 (cf figure 2 en annexe).

La troisième phase de déploiement des vaccins est terminée, toutes les régions sont dotées. L'augmentation du maillage territorial est en cours sur 3 sites supplémentaires en Occitanie et en IDF. Les annexes retracent la localisation des vaccins disposés au sein des plateformes de Santé Publique France (figure 3) et ainsi que dans les établissements de santé (figure 4).

Traitements

L'ANSM a accordé une autorisation d'accès compassionnel le 14.06 au cidofovir pour un traitement en urgence d'un patient de Bichat ayant des critères de sévérité.

Suite à l'échange ANSM/SPF/DGS VSS2 du 20.06.2022, l'ANSM prépare en collaboration avec SPF un projet de texte en vue d'un encadrement sur la base de l'article L.3131-1 de l'importation et de l'utilisation de la spécialité de tecovirimat autorisée aux USA (TPOXX) compte tenu de son indisponibilité à ce jour en Europe.

Une livraison de 3200 traitements de TPOXX (Tecovirimat) est attendue pour le 29/06. Comme pour les vaccins, l'ANSM mettra en place une surveillance renforcée de pharmacovigilance et mettra à disposition sur son site internet les informations à l'attention du grand public et des professionnels de santé.

2 – Mise en œuvre du plan d'actions - Réunions stratégiques et messages diffusés par la DGS

Un **plan d'actions** a été proposé autour de **7 axes de réponse** :

- Suivi de la situation européenne et nationale ;
- Suivi des cas en France ;
- Elaboration d'une définition de cas et de contact et des conduites à tenir ;
- Identification et déploiement des capacités diagnostiques ;
- Orientation des cas et prise en charge ;
- Traitement et vaccination ;
- Information et communication, prévention et coordination des acteurs.

1. Principales réunions :

➤ Au niveau national :

- 21/06/2022 : Sixième réunion de suivi du plan d'actions organisée par la DGS avec SpF, le CNR, la COREB, l'ANSM et l'ANSES ;
- 21/06/2022 : 5^{ème} réunion avec les associations LGBT pour échanger sur les gestes barrières, les éléments de langage, la vaccination et la recherche sur le Monkeypox.
- 29/06/2022 : réunion regroupant l'ensemble des parties prenantes (MSP, agences sanitaires, sociétés savantes...) afin de partager les dernières connaissances sur la maladie et de faire évoluer la stratégie de prise en charge et de prévention ;
- à venir : Echange DGS/CNOM pour renforcer la place des médecins de ville dans la gestion de l'alerte et l'identification des canaux d'information utiles pour éclairer les médecins de ville (date à déterminer).

⇒ *Se référer au point de situation du 14/06/2022 pour connaître l'historique des réunions s'étant tenues au niveau national.*

➤ **A l'international :**

- 22/06/2022 : Réunion HSC (Health Security Committee) afin de faire le point sur la situation épidémiologique, l'approvisionnement en antiviraux et vaccins par le dispositif HERA et une discussion autour des recommandations en vigueur sur les traitements et la vaccination en UE/EEE.
- 23/06/2022 : Réunion du comité d'urgence de l'OMS afin d'évaluer si la variole du singe (Monkeypox) représente une urgence de santé publique de portée internationale (USPPI). Une classification peut présenter trois intérêts : une mobilisation de l'ensemble des pays, une possibilité de levée de fonds plus importante pour la recherche et une répartition des doses de vaccins plus équitable.

⇒ Se référer au point de situation du 14/06/2022 pour connaître l'historique des réunions s'étant déroulées à l'échelon international.

2. Principaux messages diffusés :

- Messages MINSANTE n°41, MARS n°24 et DGS-Urgent n°63 diffusés le 21/06/2022 relatifs à la variole du singe (Monkey pox) – Complément sur la stratégie de vaccination pour les personnes contacts à risque et précisions sur les capacités d'analyse du Monkey pox virus

⇒ Se référer au point de situation du 14/06/2022 pour connaître l'historique des messages ayant été diffusés.

3. Saisines des agences :

- Co-saisine ANSM/HAS/CTV pour évaluer l'extension de l'indication vaccinale aux moins de 18 ans a été rédigée ; avis HAS/CTV a été rendu le 16/06 et publié le 21/06/2022 ;
- Saisine ANSES pour définir le risque de contamination par les aliments souillés par des personnes infectées par le Monkeypox virus, l'avis est attendu le 24/06.
- Saisine du HCSP relative aux mesures barrières à appliquer pour éviter la transmission du virus monkeypox en cours

⇒ Se référer au point de situation du 14/06/2022 pour connaître l'historique des saisines établies par les agences.

3 – Liens utiles

- Site du MSP : <https://solidarites-sante.gouv.fr/soins-et-maladies/maladies/maladies-infectieuses/article/monkeypox-information-pour-les-professionnels-de-sante>
- Site de SpF : <https://www.santepubliquefrance.fr/maladies-et-traumatismes/maladies-transmissibles-de-l-animal-a-l-homme/monkeypox>
- RRA de l'ECDC du 23/05/2022 : <https://www.ecdc.europa.eu/sites/default/files/documents/Monkeypox-multi-country-outbreak.pdf>
- Avis du HCSP du 24 mai 2022 relatif à la conduite à tenir autour d'un cas suspect, probable ou confirmé d'infection à Monkey pox virus : <https://www.hcsp.fr/Explore.cgi/avisrapportsdomaine?clefr=1212#:~:text=Le%20HCSP%20recommande%20en%20priorit%C3%A9, surinfection%20cutan%C3%A9e%20ou%20respiratoire%20bact%C3%A9rienne>
- Fiches COREB (soignants, patients, aide au diagnostic) : <https://www.coreb.infectiologie.com/fr/monkeypox.html>
- Avis ANSES portant sur des recommandations relatives à la réduction du risque de diffusion du virus Money pox aux animaux en France – Première partie : <https://www.anses.fr/fr/content/avis-de-l-anses-portant-sur-des-recommandations-relatives-%C3%A0-la-r%C3%A9duction-du-risque-de>

Région	1 ^{ère} dose	2 ^{ème} dose	3 ^{ème} dose	Nb. vaccination	Nb. sujets vaccinés*	Dont Schémas complets
Auvergne-Rhône-Alpes	8	0	0	8	8	0
Bourgogne-Franche-Comté	0	0	0	0	0	0
Bretagne	0	0	0	0	0	0
Centre-Val de Loire	0	0	0	0	0	0
Corse	0	0	0	0	0	0
Grand Est	3	0	0	3	3	0
Hauts-de-France	0	0	0	0	0	0
Ile-de-France	97	0	0	97	97	6
Normandie	0	0	0	0	0	0
Nouvelle-Aquitaine	17	0	0	17	17	6
Occitanie	21	0	0	21	21	4
Pays de la Loire	0	0	0	0	0	0
Provence-Alpes-Côte d'Azur	7	0	0	7	7	0
Martinique	0	0	0	0	0	0
Guadeloupe	0	0	0	0	0	0
Guyane	0	0	0	0	0	0
Réunion	0	0	0	0	0	0
Mayotte	0	0	0	0	0	0
Total	153	0	0	153	153	16

Figure 2 : Nombre de vaccination contre le Monkeypox en France, 21/06/2022



Figure 3 : Disposition des vaccins dans les plateformes de Santé Publique France, France, 22/06/2022



Figure 4 : Disposition des vaccins dans les établissements de santé, France, 22/06/2022

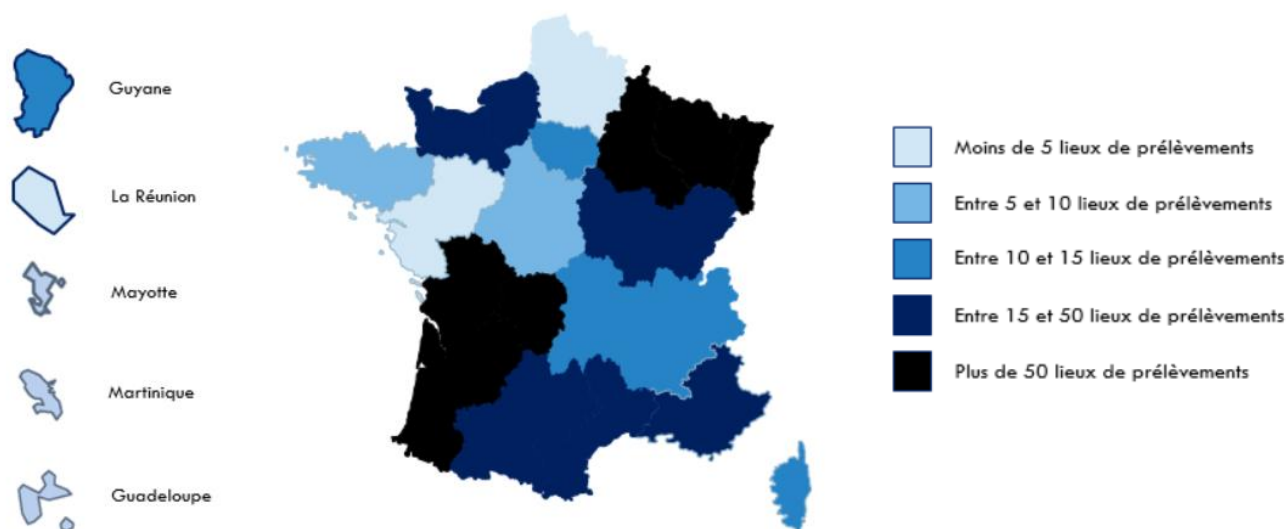


Figure 5 : Répartition des lieux de prélèvements possibles identifiés par région, France, 22/06/2022

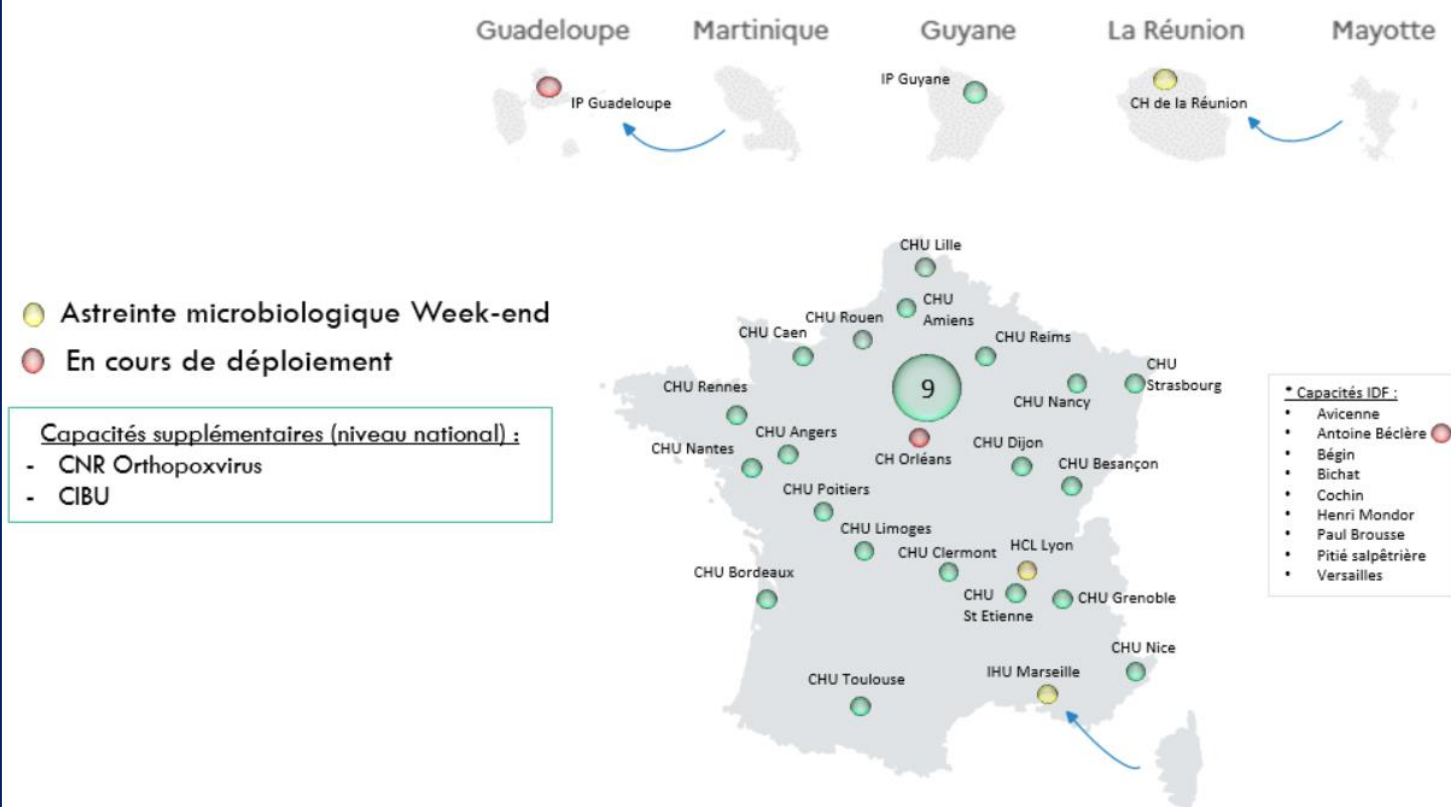


Figure 6 : Répartition des lieux d'analyses par région (capacité déployée ou en cours de déploiement), France, 22/06/2022